



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 27 septembre 2010***  
**D - 20100463**

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/09/2010

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 27 septembre Deux mil dix, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (présent jusqu'à 18h40), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK (présente jusqu'à 17h25), Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER (présente jusqu'à 18h), Mlle Laetitia JARTY (présente à partir de 18h40), M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Excusés :**

M. Pierre LOTHAIRE, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Pierre HURMIC,

***Restauration des agents municipaux. Association des adhérents des restaurants du SDIS 33 et de CASTEJA. Fin d'adhésion à l'association et départ des représentants de la Ville.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D – 2008 0177 en date du 14 avril 2008, vous avez autorisé la Ville à adhérer à l'association des adhérents des restaurants du SDIS 33 et de Castéja et procédé à la désignation des représentants de la Ville, dont des élus, Messieurs PALAU et SIBE, et des agents publics municipaux, nommés par arrêté du Maire.

Les agents municipaux se sont restaurés sur le site appartenant au Ministère de l'Intérieur, tant qu'il a été disponible. La démarche de cession engagée par l'Etat nous a amenés à le quitter. Dès lors, ainsi que notre assemblée en a été informée, les agents municipaux ont été répartis entre plusieurs sites, en attendant la construction d'une cité municipale.

Toutefois, depuis notre délibération du 21 décembre 2009, plusieurs agents municipaux sont accueillis dans le restaurant administratif de la caserne des pompiers d'Ornano, fournie par la même association.

Le fonctionnement de l'association, dont le siège social, les installations de production et les lieux de restauration appartiennent tous au SDIS 33, relève désormais légitimement de décisions propres à l'établissement public. La Ville occupe aujourd'hui davantage une position de client que d'administrateur.

Elle n'a pas de raison de se maintenir dans l'association. Le conseil d'administration qui s'est tenu le 14 juin dernier, en présence notamment des représentants du personnel des deux entités publiques, en a été informé. Nous nous sommes en outre assurés que cette démarche ne compromettrait pas la survie de l'association. La participation des agents du SDIS suffit à son existence juridique.

Le Maire vous propose donc d'interrompre l'adhésion de la Ville et d'informer l'association de cette décision. Les deux élus désignés par le conseil précité ne siègeront donc plus à son conseil d'administration à compter du 1er octobre prochain.

Je vous remercie donc de prendre acte de cette démarche et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la fin de l'adhésion de la Ville et à signer tous documents correspondants.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 septembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN**

**Adjoint au Maire**

